

Réunion d'information

6 mai 2010

Introduction : le SAGE du bassin de la Mayenne

M. BERNIER, président de la CLE

Le SAGE : schéma d'aménagement et de gestion des eaux

Document de planification de référence pour la gestion de l'eau
et des milieux aquatiques

3 caractéristiques essentielles

- ❖ À l'échelle d'un **bassin versant** hydrographique
- ❖ En **concertation** au sein de la Commission locale de l'eau (CLE) qui représente les intérêts des collectivités, usagers et services de l'Etat
- ❖ **Portée juridique** : opposable aux décisions administratives et aux tiers

Exemples :

- CLE consultée pour avis sur les projets d'aménagement des collectivités soumis à autorisation au titre de la loi sur l'eau
- Les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec le SAGE

Le bassin versant

Ensemble du territoire recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau



Le SAGE et le SDAGE

Le SDAGE Loire-Bretagne

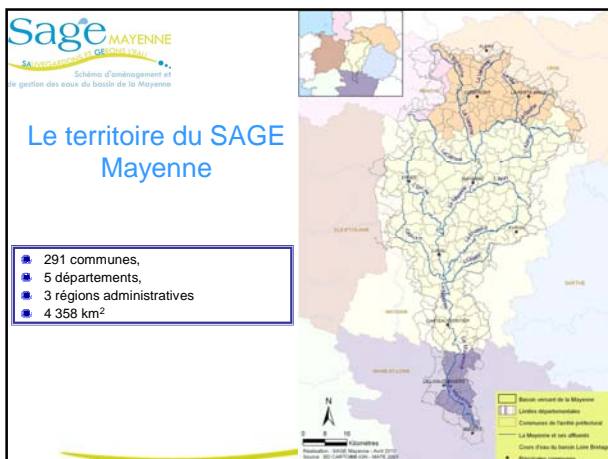
- ❖ Document de planification à l'échelle du bassin Loire-Bretagne
- ❖ Elaboré par le comité de bassin
- ❖ Portée juridique
- ❖ Revu et adopté fin 2009 (puis tous les 6 ans)

Le SAGE du bassin de la Mayenne

- ❖ Elaboré pour le bassin de la Mayenne
- ❖ par la CLE (80 membres)
- ❖ Portée juridique
- ❖ Doit être compatible avec le SDAGE (révisé suite à l'adoption du SDAGE)



← Compatibilité



Les orientations du SAGE

- ❖ **Economiser l'eau**
- ❖ Diversifier les ressources et sécuriser l'alimentation en eau
- ❖ Mieux gérer l'étiage
- ❖ Aboutir à une gestion cohérente de la retenue de SAINT-FRAIMBAULT-DE-PRIERES
- ❖ **Améliorer la qualité de l'eau**
- ❖ **Préserver et restaurer les milieux naturels**
- ❖ Restaurer le patrimoine piscicole
- ❖ Bien gérer les inondations
- ❖ Valoriser les activités liées à l'eau
- ❖ **Faire vivre le SAGE**

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALITE GESTION EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

La mise en œuvre du SAGE

Le SAGE Mayenne est adopté depuis juin 2007

Rôle de la CLE

Les actions sont essentiellement mises en œuvres par les maîtres d'ouvrages locaux (dont les collectivités)

- ❖ Orientation pour les politiques de l'eau du bassin et portée réglementaire
- ❖ Avis sur les dossiers (soumis à enquête publique)
- ❖ Mobilisation des financements (contractualisation avec la région)
- ❖ Réalisation des actions concernant l'ensemble du bassin (études, communication),
- ❖ Suivi – évaluation
- ❖ Révision SAGE

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALITE GESTION EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Ordre du jour

1. Les économies d'eau au niveau des équipements publics
2. La gestion différenciée et la réduction des pesticides
3. L'identification et la préservation des zones humides
4. Les financements possibles des opérations
5. L'évaluation du SAGE

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALITE GESTION EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Economies d'eau dans les bâtiments et espaces publics



Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALITE GESTION EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Economies d'eau dans les bâtiments et espaces publics

Ce que demande le SAGE :

Mettre en place une politique d'économie d'eau au niveau des équipements (article 1.1)

Concerne tous les gestionnaires d'équipements publics ainsi que le parc locatif public et les sites industriels :

- Diagnostic des consommations
- Moyens pour réduire ces consommations (notamment par l'équipement en dispositifs économes en eau)
- Tout projet neuf sous MO publique doit mentionner les moyens pour une gestion économe de l'eau

Informier, sensibiliser et convaincre les consommateurs sur les économies d'eau (article 1.2)

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALITE GESTION EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Un guide pour orienter le travail



Économiser l'eau dans les bâtiments et espaces publics

Guide pratique à destination des collectivités

Mars 2010

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALITE GESTION EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALITE GESTION EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Pourquoi économiser l'eau au niveau des collectivités ?

- ❖ Protéger l'environnement et les ressources en eau
- ❖ Eviter aux collectivités de réaliser de nouveaux investissements structurels
- ❖ Réduire la facture d'eau
- ❖ Etre exemplaire
- ❖ Sécuriser davantage l'approvisionnement en eau

Mettre en place une démarche globale


- ❖ Diagnostic des consommations
- ❖ Définition des priorités d'intervention
- ❖ Réparation des fuites et mise en place de dispositifs économes
- ❖ Suivi des consommations
- ❖ Communication et sensibilisation des usagers

Et une mobilisation autour de l'enjeu

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Le diagnostic des bâtiments et espaces publics

- ❖ **Travail sur l'ensemble des postes de consommations de la commune**
 - Consommations totales annuelles et leur évolution
 - Ressources utilisées (réseau d'eau potable, puits, eau de pluie)
 - Compteurs (nombre, fréquence des relevés, ...)
- ❖ **Lister les différents sites**
 - Leurs consommations sur les dernières années
- ❖ **Pour le diagnostic**
 - Fiche de site +
 - Fiche bâtiment ou espace extérieur
 - Comparaison aux ratios

Ex : site = terrain de sport

- ❖ **Diagnostic des équipements en place**
 - Observation visuelle
 - Mesure de débit et de pression
 - Estimation du volume associé à chaque usage
- ❖ **Identifier les sites prioritaires**
 - Les plus consommateurs
 - Variations sur les dernières années

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

La stratégie d'intervention

- ❖ **Programme d'actions « économies d'eau » =**
 Économies passives
 + Économies actives
 + Suivi des consommations
- ❖ **Identification des sites prioritaires**
 - À partir des données du diagnostic
- ❖ **Définition des actions**
- ❖ **Évaluation financière du projet**
 - Coût d'investissement
 - Économie attendue (en volume d'eau et financière)
 - Estimation du temps de retour sur investissement

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Quelques conseils pour réduire les consommations

- ❖ **Entretien des installations**
 - Ex : repérer et réparer les fuites, changer les joints, régler la temporisation, ...
- ❖ **Réduire la pression**
 - Si nécessaire par la mise en place de réducteurs de pression
- ❖ **Adapter la robinetterie**
 - Par un aérateur
- ❖ **Réduire le volume de chasse**
 - Par WC double chasse, plaquettes WC, réglage WC
- ❖ **Récupérer et réutiliser les eaux de pluie (ou autres ressources)**
 - En particulier pour les usages extérieurs nécessitant des volumes importants
- ❖ **Adapter les équipements spécifiques**
 - Fontaines, climatiseurs, systèmes d'arrosage

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Mobiliser et sensibiliser le personnel et les usagers

= **Partie active des économies**

- ❖ **Objectif**
 - Mobiliser autour de l'action menée
 - Inciter à adopter les comportements économes
- ❖ **Utilisation possible des outils de la campagne de communication « écodeau »**
 - Mascotte
 - Plaquettes et affiches
 - Autocollants
 - Site internet
 - Articles pour bulletins municipaux

Relance de la campagne « écodeau » avant l'été



Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Suivre et évaluer les consommations

- ❖ **Objectifs :**
 - Identifier et réparer au plus vite les fuites
 - Évaluer l'économie réalisée
- ❖ **Moyens :**
 - Suivi mensuel de chaque compteur
 - Double relevé en période présumée de non-consommation

| Année | Mois | Date | Relevé index par | Consommation | Relevé index moyen | Observations | |
|-------|------|----------|------------------|--------------|--------------------|--------------|--|
| 2009 | avr | 25/04/09 | 250 | 100 | 250 | | |
| | mai | 25/05/09 | 255 | 50 | 255 | | |
| | juin | 25/06/09 | 260 | 50 | 260 | | |
| | juil | 25/07/09 | 265 | 50 | 265 | | |
| | août | 25/08/09 | 270 | 50 | 270 | | |
| | sept | 25/09/09 | 275 | 50 | 275 | | |
| | oct | 25/10/09 | 280 | 50 | 280 | | |
| | nov | 25/11/09 | 285 | 50 | 285 | | |
| | dec | 25/12/09 | 290 | 50 | 290 | | |
| | 2010 | jan | 25/01/10 | 295 | 50 | 295 | |
| | 2010 | fév | 25/02/10 | 300 | 50 | 300 | |
| | 2010 | mar | 25/03/10 | 305 | 50 | 305 | |

Noter les index relevés sur les compteurs

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Conclusion : facteurs de réussite de la démarche

- ❖ **Humain**
 - Implication des élus et des services
- ❖ **Démarche globale et travail sur les différents sites**
 - Comparaisons, économie d'échelle, efficacité de la communication, suivi global des consommations
- ❖ **Mobilisation**
 - Par la sensibilisation
- ❖ **Financier**
 - Retour sur investissement court et économie réelle pour la collectivité

Vers un partage d'expériences :
Par la mise en place d'un réseau de communes pilotes

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

<http://www.sagemayenne.org/pour-les-collectivites/>



J'économise l'eau

Document France - La qualité des habits - Les produits - Les équipements - Les autres moments - Pour les collectivités

Vous êtes ici : Sage Mayenne / Pour les collectivités

Les collectivités économisent l'eau

L'objectif de réduire les consommations d'eau dans les structures publiques

A travers les bâtiments administratifs, les établissements scolaires, les hôpitaux et les espaces extérieurs, les collectivités consomment une grande quantité d'eau.

La mise en place d'une démarche d'économie d'eau présente plusieurs intérêts :

- **Intérêt environnemental** : elle contribue à la réduction des consommations et à la préservation de la ressource en eau,
- **économique** : en limitant ses consommations en eau, la collectivité économise l'argent.
- **Accès** : l'économie d'eau est également une économie financière. Un objectif de réduction des factures d'eau, une équipementier d'investissement révisé sont souvent associés en moins d'un an.

Des études et documents disponibles sur le site de l'Agence de l'eau : [Agence de l'eau - Documents économiques d'eau](#)

Un guide pour accompagner les collectivités dans leurs actions de réduction des consommations

- réaliser le diagnostic des équipements et des consommations,
- établir le plan de gestion d'eau,
- mettre en place des actions d'économie.

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

La gestion différenciée et la réduction des pesticides

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

La gestion différenciée et la réduction des pesticides

Ce que demande le SAGE :

Maîtriser l'impact des produits phytosanitaires par les services d'entretien (action 5.5)

Concerne les collectivités, administrations et établissements publics :

- Bonne utilisation des produits et respect des réglementations
- Identification des différentes zones
- Mise en place de méthodes alternatives
- Formation de tous les applicateurs



❖ **Objectif : diminution des quantités globales**

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

La gestion différenciée et la réduction des pesticides

Avec la participation de :

- ❖ Phyt'eau propre 53
- ❖ Syndicat Départemental de l'Eau de l'Orne

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

L'identification et la préservation des zones humides

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

L'identification et la préservation des zones humides

Ce que demande le SAGE :

Vérifier et compléter l'inventaire des plans d'eau et zones humides (action 6.3)

Préserver les zones humides vis-à-vis des projets d'aménagement (action 6.4)

- Identification des zones humides à l'échelle communale ou intercommunale (inventaire participatif sur la base des données existantes)
- Intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme
- Pas de nouvel aménagement en zone humide
- Si atteinte aux zones humides, démonstration des raisons du choix et mise en place de mesures compensatoires

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Définition des zones humides

❖ Une définition donnée par la loi sur l'eau de 1992

Définies comme des « terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire; la végétation quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année »

Zone de bas fond Zone en bordure de cours d'eau Zone tourbeuse Boisement humide

❖ Trois critères d'identification des zones humides

- La présence d'eau : toute l'année ou une partie de l'année
- Les sols hydromorphes : présence d'eau dans les sols de façon plus ou moins permanente
- La végétation hygrophile : plante qui se développe sur les sols humides

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Les rôles des zones humides

❖ Régulation des débits de crue et d'étiage

- Prévention des inondations lors des épisodes pluvieux et des crues
⇒ **zone d'expansion**
- Restitution progressive de l'eau stockée en période de basses eaux
⇒ **soutien des débits d'étiage**

❖ Amélioration de la qualité des eaux

- Consommation/dégradation des polluants (nitrates, phosphates, métaux lourds, produits phytosanitaires...)
- Sédimentation des matières en suspension ralenties dans les zones humides

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Les rôles des zones humides

❖ Source de biodiversité

- seulement 3% du territoire national métropolitain
- 30% des espèces végétales remarquables menacées et 50% des espèces d'oiseaux y vivent,
- zones de reproduction importantes pour les poissons et les amphibiens

rainette fritillaire demoiselle brochet

❖ Valeur économique et socio-culturelle

- L'exploitation agricole : pâturage, fauche
- les loisirs
- l'éducation à l'environnement
- la mise en valeur d'un territoire à travers ces milieux paysagers

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Les zones humides menacées

❖ Des pratiques destructives (remblais - décharge)

❖ L'aménagement (Urbanisation)

❖ L'absence d'entretien (Abandon - Développement d'espèces envahissantes)

❖ Certaines pratiques agricoles (Drainage – Surexploitation)

❖ Modification de l'hydrologie (Rectification de cours d'eau - Créations de plan d'eau)

Aujourd'hui, 50% des zones humides ont disparu !!

↓ **Conséquences**

- Inondations plus fréquentes et plus importantes
- Sécheresse plus fréquente et sévère
- Dégradation de la qualité de l'eau - augmentation des pollutions
- Disparition de certaines espèces – diminution de la diversité écologique
- Perte de zones de détente

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Outils réglementaires pour préserver les zones humides

❖ **DCE** : objectif de **reconquête** de la **qualité de l'eau** et des **milieux aquatiques** d'ici 2015

❖ **Code de l'environnement – Art. R 214-1** : **Assèchement, mise en eau, imperméabilisation, remblais** de zones humides ou de marais, la zone asséchée ou mise en eau étant :

- Supérieure ou égale à 1 hectare → dossier d'**Autorisation**
- de 0,1 à 1 hectare → dossier de **Déclaration**

❖ **Décret du 3 avril 2007** : **Possibilité d'exonération de taxe foncière** sur les propriétés non bâties portant sur les zones humides (liste des parcelles arrêtée par le maire)

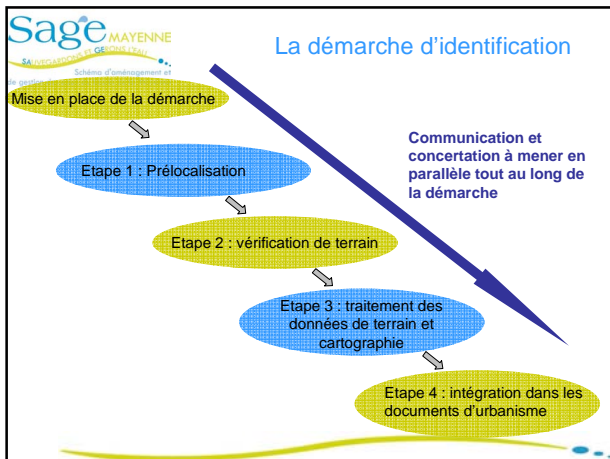
❖ **SDAGE et SAGE** : **opposables** aux décisions des collectivités pour l'aménagement de leur territoire (cf. loi du 22 avril 2004)

- SDAGE : « Les PLU doivent être compatibles avec les objectifs de protection des zones humides prévus dans les SAGE
Les PLU incorporent dans les documents graphiques les zones humides inventoriées dans une ou des zones suffisamment protectrices ... »

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

La démarche d'identification du SAGE

- Echelle de travail locale
- Inventaire intercommunal à privilégier
- Implication nécessaire des acteurs locaux avec un inventaire participatif
 - mise en place d'un groupe de suivi local
 - information des exploitants et de la population
- Travail à partir des prélocalisations déjà existantes suivi d'une reconnaissance de terrain



Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DES EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Les outils à votre disposition

- ❖ **Prélocalisations existantes**
 - carte des sols hydromorphes
 - carte des niveaux de potentialité de présence de zones humides
 - prélocalisation des zones humides de la DREAL des Pays de la Loire
 - recensement des zones humides du PNR Normandie Maine
 - inventaires : Natura 2000, ZNIEFF, ...
- ❖ **Guide d'identification des zones humides fonctionnelles**
- ❖ **Cahier des charges pour la consultations des prestataires**

Documents téléchargeables sur le site Internet du SAGE sur la page « zones humides »

Ne constitue pas un inventaire

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DES EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Critères d'identification des zones humides

- ❖ **Les sols hydromorphes**

| Les sols tourbeux | Les sols très hydromorphes | Les sols hydromorphes |
|-----------------------------|------------------------------|--|
| | | |
| Une couche organique sombre | Une couleur grise ou bleutée | Des taches de rouille et de décoloration |

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DES EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Critères d'identification des zones humides

- ❖ **Les plantes hygrophiles**

| | | | | |
|--------------------|-------------------|----------------|------------------|-----------------|
| Roseau commun | Iris des marais | Carex | Massette | Jonc |
| Renoncule rampante | Salicaire commune | Reine des prés | Menthe aquatique | Grande consoude |
| Saule | Aulne | Frêne | | |

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DES EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Les zones humides de votre commune

- ❖ **La prise en compte de ces milieux à l'échelle communale**
 - Amélioration de la connaissance : inventaire
 - Intégration dans les documents d'urbanisme en vue de leur préservation
 - Adaptation de leur gestion

⇒ **Aménagement global du territoire de la collectivité**

⇒ **Réflexion en amont de projet potentiellement impactant**

⇒ **Valorisation des zones humides par des projets communaux**

Mise en compatibilité des documents d'urbanisme pour **2012**

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DES EAUX
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Exemple de valorisation de zones humides

- ❖ **Gestion des eaux**

Aménagement de bassin d'orage

Espace public inondable (stockage des pluies et dépollution avec un bassin planté) Villetaneuse 93

jardins filtrants du Parc du Chemin de l'Île en bordure de Seine Nanterre

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Exemple de valorisation de zones humides

❖ **Aménagement d'espaces paysagers**

Mis en place de cheminements
Valorisation pédagogique



Zone humide des Bizeuls
Ernée 53



Villepail 53
Les Egoutelles



Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Les financements possibles des opérations

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Les partenaires financiers

❖ Pour les actions présentées :

- Économies d'eau
- Méthodes alternatives au désherbage chimique
- Inventaire, préservation ou restauration de zones humides

➤ **Financements possibles de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et/ou de la Région des Pays-de-la-Loire (contrat régional de bassin versant – CRBV)**

❖ Pour d'autres opérations telles que :

- L'alimentation en eau potable
- L'assainissement
- L'entretien et la restauration des cours d'eau

Financements possibles de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, des CG et de la Région des Pays-de-la-Loire

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Le Contrat régional de bassin versant (CRBV) en Région Pays de la Loire

❖ **Approche** : politique de l'eau en lien avec la gestion concertée à l'échelle des bassins versants (en lien avec un SAGE approuvé)

❖ **Les CRBV** :

- Contrats de 3 ans
- Sur le territoire d'un SAGE approuvé
- Élaboré par la CLE (et la structure chef de file identifiée par la CLE)
- Pas de taux imposé par type d'opération mais un taux moyen maxi

❖ **Le CRBV sur le bassin de la Mayenne**

- Sur la période 2008-2010
- Élaboré suite à un appel à projets
- Structure chef de file : CG53

❖ **Un 2nd contrat pour 2011-2013**

- Appel à projets fin 2010
- Pour une construction du contrat en 2011

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Contenu du CRBV du SAGE Mayenne (2008-2010) - Région Pays de la Loire

❖ **Economies d'eau**

- 486 000 € d'opérations financées à 50 %

❖ **Réduction de l'utilisation des pesticides**

- 443 000 € d'opérations financées à 57 %

❖ **Inventaire, restauration et gestion de zones humides**

- 294 000 € d'opérations financées à 57 %

Mais aussi

- ❖ Restauration et entretien des cours d'eau
1 352 000 € d'opérations financées à 16 %
- ❖ Adaptation d'ouvrages pour favoriser la continuité écologique
854 000 € d'opérations financées à 24 %

Au total : 68 opérations
Montant global des opérations : 4,3 millions €
Montant total des financements : 1,34 millions € (31,4 %)

Pour plus d'informations : prendre contact avec l'animation du SAGE

Sage MAYENNE
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Les financements de la Région Basse-Normandie

Politique « EAU'bjectif Basse-Normandie »

❖ **Economies d'eau**

- Etudes visant à diminuer la consommation d'eau potable dans les bâtiments collectifs et espaces publics : 50 %
- Plans d'actions (investissements à réaliser pour la mise en œuvre des conclusions de l'étude) : 30 %
- Acquisition de récupérateurs d'eau de pluie par les particuliers, les collectivités ou les associations pour des usages extérieurs : 30% (aide limitée à 50 € pour les particuliers)

❖ **Restauration de cours d'eau**

- Si intervention cohérente à l'échelle des bassins versants : 20%
- Si travaux mis en œuvre par un technicien de rivière : 30% (y compris sur le poste de technicien)

❖ **Inventaire de zones humides**

- À l'échelle d'un bassin versant et si respect de la méthodologie et du cahier des charges du SAGE : 30 %

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Les financements de la Région Basse-Normandie

Politique « EAU'bjectif Basse-Normandie »

- ❖ Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols
 - Si intervention cohérente à l'échelle des bassins versants, et programme de restauration de cours d'eau en cours : 30% (y compris sur le poste de technicien)
- ❖ Assainissement
 - Surcoûts de traitement dus aux exigences du milieu récepteur pour les petites stations d'épuration (<2000 Eh) : 30%

Pour plus d'informations, s'assurer de l'éligibilité d'un dossier ou déposer une demande d'aide : prendre contact avec la Région Basse-Normandie au 02-31-06-95-79

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Les interventions de l'agence de l'eau Loire-Bretagne

- ❖ Economies d'eau
 - Travaux de lutte contre le gaspillage et actions d'information, sensibilisation, évaluation (tout projet doit comprendre une action d'information – sensibilisation) : 50 %
 - Equipement de comptage, détection de fuites : 50 %
- ❖ Méthodes alternatives au désherbage chimique
 - Plan de désherbage, formation des agents, achat de matériel : 30 %
- ❖ Inventaire de zones humides
 - À l'échelle intercommunale si respect de la méthodologie et du cahier des charges du SAGE : 50 %
 - À l'échelle d'un bassin versant si respect de la méthodologie de l'agence de l'eau : 50 % (CT ou enveloppe 1^{ère} du SAGE)
- ❖ Restauration de zones humides
 - Dans le cadre des contrats territoriaux
- ❖ Restaurations des cours d'eau
 - Dans le cadre des contrats territoriaux

Pour plus d'informations, s'assurer de l'éligibilité d'un dossier ou déposer une demande d'aide : prendre contact avec l'Agence de l'eau – délégation du MANS

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

L'évaluation du SAGE

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

L'évaluation du SAGE

- ❖ La révision du SAGE Mayenne
 - Mise en **compatibilité** avec le nouveau SDAGE adopté fin 2009 (2010 -2015)
 - Mise en **conformité** avec la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006

➤ Délai pour la révision : fin 2012
- ❖ L'évaluation comme préalable à la révision
 - Évaluation du SAGE actuel et de sa mise en œuvre
 - Évaluation de la compatibilité du SAGE avec le nouveau SDAGE
 - Analyse des enjeux par rapport au SDAGE et à la DCE
 - Mise en place de la concertation locale

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Objectifs de l'enquête

- ❖ Identification de vos attentes vis-à-vis du SAGE
 - Base de travail pour la révision du SAGE
- ❖ Evaluation vos pratiques en lien avec les préconisations du SAGE
 - Utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces publics
 - Consommations d'eau
 - Préservation des zones humides
- ❖ Complément de l'évaluation technique du SAGE
 - Récupération d'un certain nombre d'indicateurs
 - Identification des actions en cours ou finalisées

Sage MAYENNE
SA INTERCOMMUNALE DE GESTION DE L'EAU
Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de la Mayenne

Présentation de l'enquête

- ❖ Perception de la démarche SAGE
 - Connaissance des mesures et objectifs du SAGE
 - Développement de l'information sur les actions du SAGE
- ❖ Pratiques d'entretien des espaces publics
 - Consommation en pesticides
 - Actions de réduction des pesticides
 - Information auprès de la population

Document téléchargeable sur le site Internet du SAGE rubrique mise en œuvre – évaluation
- ❖ Consommations d'eau
 - Volumes d'eau consommés
 - Actions de réduction des consommations
 - Information auprès de la population –relais de la campagne écodeau
- ❖ Préservation des zones humides
 - Démarche d'inventaire des zones humides
 - Rôles de zones humides sur votre territoire

Restitution de l'enquête

Retour du questionnaire avant le **10 mai**

- ❖ Résultats de l'enquête
 - Repris dans le document d'évaluation du SAGE
 - Présentés à la CLE en juillet

- ❖ Analyse transmise à l'ensemble des communes et disponible sur le site Internet du SAGE